Madame l’Inspectrice d’Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons donc aujourd’hui pour les ajustements de la carte scolaire 1er degré en cette rentrée 2019. Nous nous étions quittés en juin sur le constat partagé (chez les organisations syndicales) d’une dotation globalement insuffisante, que vos services avaient essayé de répartir au mieux : une gestion équitable de la pénurie, en somme.

Pendant les vacances, et c’est sans doute encore plus marqué dans notre département, il y a eu beaucoup de déménagements non prévus et certaines écoles ont des évolutions très importantes de leurs effectifs. Certaines classes, aux effectifs déjà à la limite du raisonnable, ont dépassé cette limite : cela met dès la rentrée les élèves et les personnels dans un climat de travail tendu et stressant. C’est le cas dans des grands ensembles scolaires comme à Coulommiers ou la Ferté sous Jouarre, mais aussi dans le rural comme avec le RPI Sablonnières/Boitron/Hondevilliers. La petite quarantaine de postes disponibles en juin pourra-t-elle suffire à ramener ces écoles à des conditions décentes de travail ?

Lors du CTSD du 4 juin, nous avions fait un point sur les AESH. Ces personnels ont connu un été amer : malgré la promesse ministérielle d’un contrat « robuste », et une circulaire qui affichait quelques ambitions (contrats de 3 ans, prise en compte du travail invisible par exemple), les AESH de Seine et Marne ont signé début juillet, après une longue attente, des contrats qui ne respectent pas cette circulaire. La signature des contrats s’est déroulée dans une atmosphère humiliante pour les personnels, qui ont ressenti ce traitement comme le signe que, derrière une campagne de communication bien huilée, c’était en fait du mépris qu’on leur opposait. Mépriser les AESH, c’est indirectement mépriser l’accueil des enfants en situation de handicap. La CGT Educ’action ne peut se résoudre à ce projet : faire accompagner des élèves handicapés par des travailleurs (et surtout des travailleuses) précarisés. C’est pourquoi nous renouvelons ici notre demande d’audience sur les questions AESH : durée des contrats, temps de travail annuel et hebdomadaire, mise en place des Pials…afin qu’au moins les textes réglementaires soient respectés.

Difficile de s’en tenir aux questions de carte scolaire, tant l’année scolaire passée aura été particulière : les mois d’été n’ont pas effacé un an de tensions multiples entre le gouvernement et le monde enseignant. Cela a donné lieu dans notre département à une large intersyndicale sur les questions de carte scolaire et de dotation, mais aussi sur les réformes dites « Blanquer », et spécialement la loi sur « l’école de la confiance ». Cette tension s’est évidemment exacerbée à la fin de l’année lors des grèves de juin et juillet : un nombre historique de collègues se sont mis en grève pendant les examens : pour des fonctionnaires, enseignants de surcroît, voilà qui aurait dû éclairer le ministère sur la gravité de la situation dans l’Education Nationale. La réponse aura consisté comme souvent à jouer l’opinion publique contre les personnels et leurs représentants : les personnels s’en souviendront, et ,si l’on en croit les sondages récents, la popularité de notre ministre s’en ressent nettement. Certaines familles ont estimé à raison que l’égalité de traitement entre candidats au bac avait été battue en brèche par les injonctions de mettre des note « à tout prix », des chefs d’établissements et des correcteurs ont été effarés par le chaos et l’arbitraire qui ont présidé avant la communication des résultats, les grévistes ont reçu des intimidations qui éclairent crûment le concept de « l’école de la confiance »…Non, les vacances n’auront certainement pas effacé ces conflits. Et les enseignants, touchés en premier lieu par la réforme de la Fonction publique et bientôt celle des retraites, ont toutes les raisons de rester mobilisés.

C’est pourquoi en cette rentrée les professeurs des écoles et les AESH ne parlent pas que de leurs vacances, mais en viennent rapidement à leurs conditions de ce travail. Ce que nous pouvons attendre de ce CTSD, c’est seulement un début de prise en compte des difficultés concrètes de nos collègues. La CGT Educ’action 77 a d’autres ambitions, et pour cette raison nous maintenons notre souhait de continuer le travail intersyndical au-delà de ce CTSD.